

COMPTE RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

*EXECUTION DES ARTICLES L 2121-25 ET R 2121-11
DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES*

SEANCE DU 26 MARS 2009

L'an deux mille neuf, le vingt-six mars, à vingt heures quarante-cinq minutes, le Conseil Municipal dûment convoqué par Monsieur le Maire le 19 mars 2009 s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances en la Salle du Conseil Jacques Berthod, sous la présidence de Monsieur Hugues PORTELLI.

Le Maire ouvre la séance à vingt heures quarante-cinq minutes. Il est procédé à l'appel nominal :

PRESENTS :

M. Hugues PORTELLI, *Maire*
M. NACCACHE, Mme GRAS, M. GEORGIN, Mme MARY, M. CAZALET,
Mme KLEIN-SOUCHAL, M. RICHARD, *Adjoints au Maire, Vice-présidents de Commissions.*

Mme NILLES, M. PICARD-BACHELERIE, Mme OEHLER, M. AUGER, Mme BELARD,
M. HERBEZ, Mme SÉVIN-ALLOUET, M. KHINACHE, Mme NEVEU, M. CAYLA,
Mme DUPUY, M. MOHAMED, Mme GARNIER, M. PENICHOST, Mme HEDUIN,
M. BLANCHARD, Mme GOMMERY, M. PARENT, M. TROGRIC, M. RODRIGUES,
Mme LÊ, M. KHIYACHI, Mlle GILBERT, Mme LEBBAZ

ABSENTS EXCUSES :

Mme PEGORIER-LELIEVRE	<i>(pouvoir à M. PORTELLI)</i>
M. HAQUIN	<i>(pouvoir à M. GEORGIN)</i>
Mme EUGENE	<i>(pouvoir à Mme GRAS)</i>

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé immédiatement après l'ouverture de la séance à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

Monsieur PARENT qui en accepte les fonctions, est nommé secrétaire de séance.

**I - APPROBATION DES PROCES-VERBAUX DES SEANCES DU 17 DECEMBRE 2008 ET DU
11 FEVRIER 2009**

Le CONSEIL MUNICIPAL

- Approuve le procès-verbal de la séance du 17 décembre 2008.

Résultat du vote Présents ou représentés : 35 Abstentions : 0 Votants : 35 Pour : 35

- Approuve le procès-verbal de la séance du 11 février 2009 sous réserve de la modification **en page 25 du mois d'avril en mois de mars** concernant le point sur le Syndicat Intercommunal Jean Jaurès, à la demande du groupe « Générations Ermont ».

Résultat du vote Présents ou représentés : 35 Abstentions : 0 Votants : 35 Pour : 35

II - COMMUNICATIONS DU MAIRE

1) Compte rendu de l'utilisation de la délégation du Conseil Municipal au Maire

05 MARS 2009

Décision n° 2009/52 (Cabinet du Sénateur Maire)

- **Objet** : Organisation d'un séminaire de formation en direction des élus
- **Cocontractant** : NOVOTEL « Château de Maffliers »
- **Durée / date** : 7 mars 2009
- **Montant H.T.** : 61,13 €
- **Montant T.T.C.** : 73,11 €(prix par personne)

Décision n° 2009/53 (Marchés Publics / Services Techniques)

- **Objet** : Modification de la terminologie de la décision n°2008/12 du 17/01/2008 en remplaçant le terme « équipements scéniques » par « monte décors » du Théâtre Pierre Fresnay
- **Cocontractant** : Société A.M.G. FECHOZ
- **Durée / date** : Contrat d'un an ne pouvant excéder 3 ans relatif à l'entretien des équipements scéniques du Théâtre Pierre Fresnay
- **Montant H.T.** : 1 264,00 €
- **Montant T.T.C.** : 1 511,74 €

Décision n° 2009/ 54 (Marchés Publics / Direction des Affaires Générales)

- **Objet** : Prestation d'accueil physique et téléphonique de la mairie principale
- **Cocontractant** : Société Phone Régie
- **Durée / date** : Marché d'un an renouvelable 3 fois par reconduction expresse
- **Montant H.T.** : 31 393,62 €
- **Montant T.T.C.** : 37 546,77 €

09 MARS 2009

Décision n° 2009/ 55 (Services Techniques)

- **Objet** : Mission de sondage (géotechnique G12) à l'école Eugène Delacroix (pour création d'un CLM)
- **Cocontractant** : Entreprise TECHNOSOL
- **Durée / date** : 1 mois (mars 2009)
- **Montant H.T.** : 3 675,00 €
- **Montant T.T.C.** : 4 395,30 €

Décision n° 2009/ 56 (Services Techniques)

- **Objet** : Mission de sondage (géotechnique G12) à l'école maternelle Victor Hugo (agrandissement de l'école maternelle Victor Hugo)
- **Cocontractant** : Entreprise TECHNOSOL
- **Durée / date** : 1 mois (mars 2009)
- **Montant H.T.** : 3 675,00 €
- **Montant T.T.C.** : 4 395,30 €

Décision n° 2009/ 57 (Services Techniques)

- **Objet** : Mission d'un bureau de contrôle technique pour la construction d'un centre de loisirs au sein de l'école primaire Eugène Delacroix
- **Cocontractant** : Société SOCOTEC
- **Durée / date** : 2 mois (juillet et août 2009)
- **Montant H.T.** : 4 900,00 €
- **Montant T.T.C.** : 5 860,40 €

Décision n° 2009/ 58 (Services Techniques)

- **Objet** : Mission d'un bureau de contrôle technique pour la construction d'un bâtiment permettant l'agrandissement de l'école maternelle Victor Hugo
- **Cocontractant** : Société SOCOTEC
- **Durée / date** : 2 mois (juillet et août 2009)
- **Montant H.T.** : 3 950,00 €
- **Montant T.T.C.** : 4 724,20 €

Décision n° 2009/ 59 (Services Techniques)

- **Objet** : Mission d'un coordonnateur SPS Niveau 2 pour les travaux d'agrandissement de l'école maternelle Victor Hugo
- **Cocontractant** : Société THOUVENOT INGENIERIE
- **Durée / date** : 3 mois (à partir de juin 2009)
- **Montant H.T.** : 2 149,72 €
- **Montant T.T.C.** : 2 571,06 €

Décision n° 2009/ 60 (Services Techniques)

- **Objet** : Mission d'un coordonnateur SPS Niveau 2 pour les travaux de construction d'un centre de loisirs à Eugène Delacroix
- **Cocontractant** : Société THOUVENOT INGENIERIE
- **Durée / date** : 3 mois (à partir de juin 2009)
- **Montant H.T.** : 2 332,67 €
- **Montant T.T.C.** : 2 789,87 €

Décision n° 2009/ 61 (Centres socio-culturels)

- **Objet** : Contrat de prestation relatif à l'animation d'ateliers « musique et chant » dans le cadre du Projet de Développement Culturel sur le thème : « Invitations aux voyages »
- **Cocontractant** : Association Racont'Art
- **Durée / date** : de janvier à juin 2009
- **Montant H.T.** : 1 215,00 €
- **Montant T.T.C.** : Pas de TVA

Décision n° 2009/ 62 (Centres socio-culturels)

- **Objet** : Contrat de prestation relatif à l'animation d'ateliers « de danse Jazz » dans le cadre du Projet de Développement Culturel sur le thème : « Invitations aux voyages »
- **Cocontractant** : Association Racont'Art
- **Durée / date** : de janvier à juin 2009
- **Montant H.T.** : 2 947,50 €
- **Montant T.T.C.** : Pas de TVA

Décision n° 2009/ 63 (Centres socio-culturels)

- **Objet** : Contrat de prestation relatif à l'animation d'ateliers « Ecriture autour du voyage d'Ulysse » dans le cadre du Projet de Développement Culturel sur le thème : « Invitations aux voyages »
- **Cocontractant** : Isabelle Mercat-Maheu
- **Durée / date** : de janvier à juin 2009
- **Montant H.T.** : 2 850,00€
- **Montant T.T.C.** : Pas de TVA

Décision n° 2009/ 64 (Centres socio-culturels)

- **Objet** : Contrat de prestation relatif à l'animation d'ateliers « Arts Plastiques » dans le cadre du Projet de Développement Culturel : « Invitations aux voyages »
- **Cocontractant** : Franck BOSTFFOCHER
- **Durée / date** : de janvier à juin 2009
- **Montant H.T.** : 3 795,00 €
- **Montant T.T.C.** : Pas de TVA

Décision n° 2009/ 65 (Centres socio-culturels)

- **Objet** : Contrat de prestation relatif à l'animation d'ateliers « Théâtre, mise en scène » dans le cadre du Projet de Développement Culturel sur le thème : « Invitations aux voyages »
- **Cocontractant** : Association La Fine Compagnie
- **Durée / date** : de janvier à juin 2009
- **Montant H.T.** : 3 370,00 €
- **Montant T.T.C.** : Pas de TVA

Décision n° 2009/ 66 (Services Techniques)

- **Objet** : Contrats de service annuel relatifs à la mission de surveillance à distance « Télésurveillance » des installations de détection intrusion pour les bâtiments communaux suivants : Théâtre de l'Aventure, Gymnase Van Gogh, Bibliothèque Annexe des Passerelles, Espace Jeunesse Guérin Drouet, Bibliothèque André Malraux, Gymnase Saint-Exupéry, Théâtre Pierre Fresnay
- **Cocontractant** : Société ORION SECURITE
- **Durée / date** : 1 an à compter du 1^{er} juillet 2009
- **Montant H.T. pour chacun des bâtiments** : Abonnement annuel 404,00 € - Intervention 45,73 € - Gardiennage 18,50 €
- **Montant T.T.C. pour chacun des bâtiments** : Abonnement annuel 483,18 € - Intervention 54,69 € - 22,13 €

Décision n° 2009/ 67 (Action Culturelle)

- **Objet** : Convention de mise à disposition d'une exposition d'objets sonores à la Médiathèque André Malraux
- **Cocontractant** : Association LIMSA
- **Durée / date** : du 21 mars au 6 avril 2009
- **Montant H.T.** : 2 300,00 €
- **Montant T.T.C.** : Pas de TVA

13 MARS 2009

Décision n° 2009/ 68 (Marchés Publics / Services Techniques)

- **Objet** : Modernisation de l'éclairage des stades R. Dautry et Renoir (dépose de 4 mâts)
- **Cocontractant** : Société EL-ALE
- **Durée / date** : 4 mois
- **Montant H.T.** : 80 574, 69 €
- **Montant T.T.C.** : 96 367, 33 €

Décision n° 2009/ 69 (Services Techniques)

- **Objet** : Location de 4 containers pour stocker les illuminations de Noël
- **Cocontractant** : Société EL-ALE
- **Durée / date** : à compter du 12 janvier jusqu'au 31 décembre 2009
- **Montant H.T.** : 11 716, 50 €
- **Montant T.T.C.** : 14 012, 93 €

16 MARS 2009

Décision n° 2009/ 70 (Action Culturelle)

- **Objet** : Contrat de prestation artistique dans le cadre du projet « 15 jours avec la voix » proposé par le Conservatoire Municipal Jacques Juteau en partenariat avec les services culturels
- **Cocontractant** : Madame Sabine KOVACSHAZY - Chanteuse
- **Durée / date** : samedi 21 mars 2009 à la Médiathèque André Malraux
- **Montant H.T.** : 285 €

- **Montant T.T.C.** : Pas de TVA

Décision n° 2009/ 71 (Action Culturelle)

- **Objet** : Contrat de prestation artistique dans le cadre du projet « 15 jours avec la voix » proposé par le Conservatoire Municipal Jacques Juteau en partenariat avec les services culturels
- **Cocontractant** : Monsieur Olivier DAVID - Comédien
- **Durée / date** : samedi 21 mars 2009 à la Médiathèque André Malraux
- **Montant H.T.** : 350 €
- **Montant T.T.C.** : Pas de TVA

17 MARS 2009

Décision n° 2009/ 72 (Marchés Publics)

- **Objet** : Contrat dans le cadre de la maîtrise d'œuvre pour les travaux de création d'un réseau d'adduction d'eau potable au stade Raoul Dautry
- **Cocontractant** : Société Vincent RUBY
- **Montant H.T.** : 8 800,00 €
- **Montant T.T.C.** : 10 524,80 €

Décision n° 2009/ 73 (Services Techniques)

- **Objet** : Mission de recherche d'amiante dans les bâtiments du groupe scolaire Louis Pergaud (primaire, maternelle, restauration et logements) devant être démolis.
- **Cocontractant** : Société Thouvenot Ingénierie
- **Durée / date** : durée d'un mois à partir de mars 2009
- **Montant H.T.** : 831,94 €
- **Montant T.T.C.** : 995,00 €

19 MARS 2009

Décision n° 2009/ 74 (Marchés Publics / Service Municipal Jeunesse)

- **Objet** : Contrat dans le cadre d'un séjour de découverte d'activités sportives de pleine nature pour 12 jeunes maximum en pension complète avec une pratique de 10 séances d'activités nautiques.
- **Cocontractant** : Le Club Léo Lagrange à Camaret-sur-Mer (29 570)
- **Durée / date** : 7 jours du 4 au 11 juillet 2009
- **Montant T.T.C.** : 6 423,00 € (montant modifiable en fonction du nombre de participants et des activités pratiquées)

Décision n° 2009/ 75 (Action Culturelle)

- **Objet** : Convention de formation relative à l'encadrement pédagogique à destination de 5 agents chargés de l'enseignement artistique au Conservatoire Municipal Jacques Juteau (30 € par stagiaire).
- **Cocontractant** : ADIAM du Val d'Oise
- **Durée / date** : vendredi 20 mars 2009 de 10h à 17h
- **Montant T.T.C.** : 150,00 €

Décision n° 2009/ 76 (Affaires Financières)

- **Objet** : La régie de recettes de la restauration municipale et des activités périscolaires est étendue à la perception des produits des classes de découverte et donc renommée « Régie de recettes de la restauration scolaire, des activités périscolaires et des classes de découverte ». Les autres dispositions de la régie restent inchangées.

III - AFFAIRES GENERALES

Le CONSEIL MUNICIPAL

- 1) - Décide, en application des articles L 2122-22 4° et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales de charger le Maire de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget et ce, sans limitation de montant.

Résultat du vote Présents ou représentés : 35 Abstentions : 6 (M. TROGRILIC, M. RODRIGUES, Mme. LÊ, M. KHIYACHI, Mlle. GILBERT, Mme LEBBAZ)
 Votants : 29 Pour : 29

- 2) - Décide l'octroi d'une subvention exceptionnelle de 1 €par habitant soit **28 404 euros** pour aider les populations sinistrées par la tempête Klaus qui a balayé le sud-ouest de la France dans la nuit du 23 au 24 janvier 2009 et participer à la reconstruction de leur région. Cette subvention sera versée sur le compte de *l'Association des Maires des Landes*.

Résultat du vote Présents ou représentés : 35 Abstentions : 0 Votants : 35 Pour : 35

- 3) - Approuve le choix fait par la Commission d'Appel d'Offres d'attribuer le marché relatif à la transformation du terrain de football naturel en gazon synthétique (100x65) du complexe sportif Renoir à la société ENVIROSPORT et autorise le Maire à signer le marché correspondant.

Résultat du vote Présents ou représentés : 35 Abstentions : 0 Votants : 35 Pour : 35

- 4) - Fixe à hauteur de 400 €le montant de l'indemnisation qui sera attribuée aux candidats non retenus correspondant aux coûts engendrés par les prestations demandées lors de la sélection des offres relatives au marché de création graphique des outils de communication d'Ermont-sur-Scènes.

Résultat du vote Présents ou représentés : 35 Abstentions : 0 Votants : 35 Pour : 35

- 5) - Modifie le tableau des effectifs du personnel pour tenir compte de l'évolution des services.

Résultat du vote Présents ou représentés : 35 Abstentions : 6 (M. TROGRILIC, M. RODRIGUES, Mme. LÊ, M. KHIYACHI, Mlle. GILBERT, Mme LEBBAZ)
 Votants : 29 Pour : 29

- 6) - Approuve l'embauche d'une personne handicapée sur la base d'un Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (CAE) au sein de la Direction Générale des Services ;
 - Autorise le Maire : à solliciter des cofinancements de l'Etat ainsi que d'autres financeurs extérieurs et à signer tout document se rattachant à ce dispositif avec l'Agence Nationale Pour l'Emploi.

Résultat du vote Présents ou représentés : 35 Abstentions : 0 Votants : 35 Pour : 35

- 7) - Approuve la délibération du Comité syndical du Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Electricité en Ile-de-France (SIGEIF) portant sur l'adhésion des communes du Chesnay (Yvelines) et de Vaujours (Seine-Saint-Denis) pour les deux compétences en matière de distribution publique de gaz et d'électricité.

Résultat du vote Présents ou représentés : 35 Abstentions : 0 Votants : 35 Pour : 35

- 8) - Autorise le concours pour l'année 2009 « Jardinons au naturel » pour les deux catégories suivantes : *Catégorie Jardin* et *Catégorie Balcon* ;
 - Approuve le règlement du concours 2009 ;
 - Fixe la liste des lots décernés comme suit :
- 6 composteurs d'une valeur unitaire approximative de 100 euros ;
 - 6 nichoirs pour oiseaux d'une valeur unitaire approximative de 30 euros ;
 - 2 abonnements de théâtre « Présence » d'une valeur unitaire de 70 euros (valeur effective saison 2008-2009) ;
 - 2 abonnements de théâtre « Parcours » d'une valeur unitaire de 30 euros (valeur effective saison 2008-2009) ;
 - 2 cartes Tribu « Ermont sur Scène » d'une valeur unitaire de 18 euros (valeur effective saison 2008).

Résultat du vote Présents ou représentés : 35 Abstentions : 0 Votants : 35 Pour : 35

IV - ACTION CULTURELLE

Le CONSEIL MUNICIPAL

Action Culturelle

- 1) - Décide l'acquisition de deux œuvres d'Art.

Résultat du vote Présents ou représentés : 35 Abstentions : 0 Votants : 35 Pour : 35

- 2) - Autorise le Maire à signer la convention de mise à disposition gracieuse du Théâtre de l'Aventure le Jeudi 14 mai 2009 avec l'Association pour la promotion des Comédiens et Artistes Africains en Europe et tous documents s'y afférent.

Résultat du vote Présents ou représentés : 35 Abstentions : 0 Votants : 35 Pour : 35

Théâtre

- 3) - Autorise le Maire à solliciter auprès de l'ADIAM du Val d'Oise une subvention afin de financer une partie de ses actions de diffusion musicale Ermont-Sur-Scènes 2009/2010.

Résultat du vote Présents ou représentés : 35 Abstentions : 0 Votants : 35 Pour : 35

- 4) - Autorise le Maire à solliciter auprès de l'ADIAM du Val d'Oise une subvention de fonctionnement afin de financer une partie de sa saison culturelle 2009/2010.

Résultat du vote Présents ou représentés : 35 Abstentions : 0 Votants : 35 Pour : 35

- 5) - Fixe la participation de l'ADIAM du Val d'Oise à 5 euros par stagiaire et conseiller pédagogique dans le cadre d'une formation à destination d'enseignants du premier degré au Théâtre Pierre Fresnay ;
- Autorise le Maire à signer la convention de partenariat entre l'ADIAM du Val d'Oise, l'Inspection Académique du Val d'Oise et la Commune.

Résultat du vote Présents ou représentés : 35 Abstentions : 0 Votants : 35 Pour : 35

- 6) - Fixe les formats et tarifs publicitaires pour le programme de la saison culturelle 2009/2010 ;
- Autorise le Maire à signer les contrats correspondants avec les annonceurs.

Résultat du vote Présents ou représentés : 35 Abstentions : 0 Votants : 35 Pour : 35

- 7) - Fixe dans le cadre de la Fête du Cinéma, le tarif des séances à 3,00 € pour les spectateurs munis du carnet – passeport réalisé par la Fédération Nationale des Cinémas Français.

Résultat du vote Présents ou représentés : 35 Abstentions : 0 Votants : 35 Pour : 35

Conservatoire

- 8) - Autorise le Maire à solliciter auprès du Conseil Général du Val d'Oise une subvention de 25 000 € au titre de l'aide départementale de fonctionnement allouée aux établissements spécialisés d'enseignement artistique.

Résultat du vote Présents ou représentés : 35 Abstentions : 0 Votants : 35 Pour : 35

- 9) - Fixe la nouvelle grille tarifaire des activités du Conservatoire Jacques Juteau pour l'année scolaire 2009/2010, approuve l'introduction du prélèvement bancaire automatique au titre des possibilités de paiement des cotisations et approuve les dispositions tarifaires particulières.

Résultat du vote Présents ou représentés : 35 Abstentions : 0 Votants : 35 Pour : 35

- 10) - Approuve le contrat de commande d'une œuvre musicale et d'encadrement artistique pour le projet « de l'école à la scène » et autorise le Maire à le signer.

Résultat du vote Présents ou représentés : 35 Abstentions : 0 Votants : 35 Pour : 35

V - POLITIQUE DE LA VILLE ET INTERCOMMUNALITE

Le CONSEIL MUNICIPAL

- 1) - Approuve la programmation 2009 du C.U.C.S. et du C.I.V.I.Q. 2 ;
- Autorise le Maire : à solliciter auprès des partenaires financiers les subventions nécessaires à la réalisation des actions programmées, à signer tous documents s'y afférent et décide l'octroi immédiat pour l'année 2009 de subventions communales de fonctionnement aux associations Art en Vie et ESSIVAM.

Résultat du vote Présents ou représentés : 35 Abstentions : 0 Votants : 35 Pour : 35

- 2) - Approuve le projet *Donner une deuxième chance aux détenus* ;
- Autorise le Maire : à solliciter, au titre du soutien apporté par la Région Ile-de-France dans le cadre de l'appel à projets « Prévention 2009, Animation Sociale des Quartiers - Sécurité », une subvention d'un montant de 6 000,00 € et à signer tout document s'y afférent.

Résultat du vote Présents ou représentés : 35 Abstentions : 0 Votants : 35 Pour : 35

VI - EQUIPEMENT

Le CONSEIL MUNICIPAL

- 1) - Autorise le Maire à signer avec la Société CRAM, l'avenant N° 2 pour un montant de 32 217,84 € HT dans le cadre du marché N° 2007-CTM-MC-18 relatif à l'exploitation des chaufferies, des productions d'eau chaude sanitaire et des ventilations des bâtiments communaux.

Résultat du vote Présents ou représentés : 35 Abstentions : 0 Votants : 35 Pour : 35

- 2) - Autorise le Maire à signer avec la Société LABRENNE PROPLETE, l'avenant n°2 en plus value du marché N° 2008-CTM-ME-04 relatif aux prestations d'entretien (ménage et vitrerie) des bâtiments communaux.

Résultat du vote Présents ou représentés : 35 Abstentions : 0 Votants : 35 Pour : 35

- 3) - Autorise le Maire à déposer le permis de construire correspondant à la création d'un centre de loisirs au sein du groupe scolaire Eugène Delacroix et à signer tous les documents s'y afférent.

Résultat du vote Présents ou représentés : 35 Abstentions : 6 (M. TROGRILIC, M. RODRIGUES, Mme. LÊ, M. KHIYACHI, Mlle. GILBERT, Mme LEBBAZ)
Votants : 29 Pour : 29

- 4) - Autorise le Maire à déposer le permis de construire correspondant à la création d'un bâtiment semi-industrialisé au vu de l'agrandissement de l'école maternelle Victor Hugo et à signer tous les documents s'y afférent.

Résultat du vote Présents ou représentés : 35 Abstentions : 6 (M. TROGRILIC, M. RODRIGUES, Mme. LÊ, M. KHIYACHI, Mlle. GILBERT, Mme LEBBAZ)
Votants : 29 Pour : 29

- 5) - Autorise la Communauté d'Agglomération « Val et Forêt » à déposer la demande de permis de démolir les bâtiments du groupe scolaire Jean Jaurès, sis 140 rue du Général de Gaulle.

Résultat du vote Présents ou représentés : 35 Abstentions : 0 Votants : 35 Pour : 35

- 6) - Autorise le Maire à exonérer Ermont Habitat de la redevance d'occupation du domaine public (345m²) d'un montant de 181 642,50 euros TTC dans le cadre de la construction de l'immeuble de la résidence du Clos de l'Audience.

Résultat du vote Présents ou représentés : 35 Abstentions : 0 Votants : 35 Pour : 35

- 7) - Autorise l'installation d'un poste de transformation électrique sur une partie de la parcelle AO 629 appartenant à la commune et autorise le Maire à signer tous les documents nécessaires à l'implantation du nouveau transformateur rue de Stalingrad.

Résultat du vote Présents ou représentés : 35 Abstentions : 0 Votants : 35 Pour : 35

VII - FINANCES

Le CONSEIL MUNICIPAL

- 1) - Arrête le produit total des contributions directes locales pour l'année 2009 à 11 824 982 € et décide de retenir les taux d'imposition portés au cadre II-3 de l'état fiscal de notification des taux d'imposition n° 1259 TH/TF, soit par taxe :
- *Taxe d'habitation : 14,42 %*
 - *Taxe foncière sur les propriétés bâties : 17,04 %*
 - *Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 82,41 %*

Résultat du vote Présents ou représentés : 35 Abstentions : 6 (M. TROGRIC, M. RODRIGUES, Mme. LÊ, M. KHIYACHI, Mlle. GILBERT, Mme LEBBAZ) Votants : 29 Pour : 29

- 2) - Approuve les modifications des prévisions budgétaires du budget principal (Décision Modificative n° 1).

Résultat du vote Présents ou représentés : 35 Abstentions : 6 (M. TROGRIC, M. RODRIGUES, Mme. LÊ, M. KHIYACHI, Mlle. GILBERT, Mme LEBBAZ) Votants : 29 Pour : 29

- 3) - Autorise le Maire à prendre en charge la globalité des frais de transport des Elus et des membres de l'Association « Ermont Ville d'Europe » dans le cadre des Fêtes de Jumelages qui se dérouleront du 2 au 5 avril 2009 à Adria.
- Autorise le Maire à signer une convention avec l'Association « Ermont Ville d'Europe » confirmant la prise en charge par la commune des frais de transport des adhérents de ladite association.

Résultat du vote Présents ou représentés : 35 Abstentions : 0 Votants : 35 Pour : 35

- 4) - Approuve les termes de l'avenant de renouvellement à la convention avec le Préfet pour le versement de l'aide à la gestion des aires d'accueil des gens du voyage et autorise le Maire à le signer.

Résultat du vote Présents ou représentés : 35 Abstentions : 0 Votants : 35 Pour : 35

- 5) - Fixe le taux unitaire des vacances funéraires à 23 € pour se mettre en conformité avec la nouvelle législation sur l'ensemble du territoire.

Résultat du vote Présents ou représentés : 35 Abstentions : 0 Votants : 35 Pour : 35

- 6) - Approuve le projet de remplacement de l'ascenseur pour personne à mobilité réduite du Théâtre Pierre Fresnay estimé à un coût total HT de 90.000,00 euros ;
- Autorise le Maire : à solliciter des subventions auprès du Département du Val d'Oise et de la Région d'Ile-de-France, à signer les documents s'y afférant et à demander auprès du Conseil Général du Val d'Oise l'autorisation anticipée de démarrage des travaux.

Résultat du vote Présents ou représentés : 35 Abstentions : 0 Votants : 35 Pour : 35

- 7) - Sollicite une subvention auprès du Conseil Général du Val d'Oise au taux maximum, au titre de la programmation 2009-2010, pour les travaux de construction d'un Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) pour le groupe scolaire Eugène Delacroix.
- S'engage à financer, sur le budget communal, la dépense non couverte par la subvention.

- Demande l'autorisation de commencer les travaux avant la notification de la subvention.

Résultat du vote Présents ou représentés : 35 Abstentions : 0 Votants : 35 Pour : 35

- Sollicite une subvention auprès du Conseil Général du Val d'Oise au taux maximum, au titre de la programmation 2009-2010, pour les travaux d'extension de l'école maternelle Victor Hugo.
- S'engage à financer sur le budget communal la dépense non couverte par la subvention.
- Demande l'autorisation de commencer les travaux avant la notification de la subvention.

Résultat du vote Présents ou représentés : 35 Abstentions : 0 Votants : 35 Pour : 35

- 8) - Décide la sortie de l'inventaire communal et la destruction du matériel informatique du *Service des Systèmes d'Information et de Télécommunications et de la Médiathèque Municipale André Malraux* dans le cadre du renouvellement de son patrimoine.

Résultat du vote Présents ou représentés : 35 Abstentions : 0 Votants : 35 Pour : 35

L'ordre du jour étant épuisé et aucun Conseiller ne demandant la parole, le Maire lève la séance à 22h10.

Pour extrait conforme,

Le Maire

Affiché le 1^{er} AVRIL 2009